

Cote du document: EB 2012/107/R.7/Add.1
Point de l'ordre du jour: 5 b)
Date: 28 novembre 2012
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Ouvrer pour que les
populations rurales pauvres
se libèrent de la pauvreté

Réponse de la direction du FIDA au Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA évaluées en 2011

Note pour les représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Shyam Khadka
Administrateur principal de portefeuille
téléphone: +39 06 5459 2388
courriel: s.khadka@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre McGrenra
Chef du Bureau des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent septième session
Rome, 12-13 décembre 2012

Pour: **Examen**

Table des matières

Sigles et acronymes	i
I. Introduction	1
II. Questions méthodologiques	1
III. Conclusions des évaluations	2
A. Qualité des RAP	2
B. Performance comparative des projets évalués et examinés	3
C. Performance des programmes de pays	4
D. Questions choisies à propos des projets et programmes	4
E. Thème d'apprentissage – concertation sur les politiques	4
F. Analyse comparative	6
IV. Recommandations	6
Annexes	
I. Cohorte des projets, entamés et achevés, examinés dans le RARI 2010-2012	8
II. Performance annuelle mesurée par l'évaluation indépendante et rapportée dans le RARI	10
III. Performance annuelle mesurée par l'autoévaluation et rapportée dans le RIDE	11

Sigles et acronymes

CPP	Chargé de programme de pays
EvPP	Évaluation de la performance du projet
IFI	Institution financière internationale
IOE	Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA
PMD	Département gestion des programmes
RAP	Rapport d'achèvement de projet
RARI	Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA
RIDE	Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement
VRAP	Validation des rapports d'achèvement de projet

Réponse de la direction du FIDA au Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA évaluées en 2011

I. Introduction

1. Conformément aux décisions prises par le Conseil d'administration en septembre 2004 et réitérées dans la Politique révisée de l'évaluation au FIDA (document EB 2011/102/R.7/Rev.1, paragraphe 54), le présent document expose la réponse de la direction au Rapport annuel sur les résultats et l'impact des opérations du FIDA (RARI) évaluées en 2011 (document EC 2012/74/W.P.3).

II. Questions méthodologiques

2. Cette année, l'échantillon du RARI comporte 24 projets: 16 projets dont il est rendu compte dans 15 rapports d'achèvement de projet (RAP)¹ après avoir été dûment validés par le processus de validation des rapports d'achèvement de projet (VRAP) ou par le processus d'évaluation de la performance des projets (EvPP); et huit projets évalués dans le cadre de deux évaluations de programme de pays, relatives à la Jordanie et à l'Ouganda. L'inclusion des RAP a permis au Bureau indépendant de l'évaluation du FIDA (IOE) d'élargir l'échantillon qui sous-tend les conclusions du RARI et d'en rendre ainsi plus robustes les conclusions. Cette démarche a contribué à répondre à la préoccupation exprimée par la direction du FIDA, qui estimait que, compte tenu du caractère restreint et non aléatoire de l'échantillon, les analyses des tendances contenues dans les RARI antérieurs, reposant exclusivement sur les données des évaluations indépendantes, n'étaient pas fiables.
3. Il est important, dans l'examen des données présentées dans le RARI de cette année, de noter que les projets inclus dans le RARI d'une année donnée ne constituent pas une vraie "cohorte": ils présentent des caractéristiques statistiques sensiblement différentes (par exemple, en termes de date de conception et d'achèvement) et ils ne sont par conséquent pas représentatifs d'une catégorie spécifique de projet. De ce fait, l'analyse des tendances est risquée et peu fiable.
4. L'annexe I illustre ce point. Près de la moitié (45%) des projets inclus dans l'échantillon du RARI 2012 ont été approuvés en 1999 ou avant cette date, et environ 20% d'entre eux ont été approuvés en 2004 ou après cette date. Plus de 40% de ces projets ont été achevés en 2009 ou avant cette date, et environ 16% d'entre eux sont des projets en cours. Les projets "d'ancienne génération"² et certains projets en cours et qui n'ont pas encore atteint le niveau de résultats fixé comme objectif³ font état de performances inférieures et ont donc contribué à la baisse significative de la performance globale en 2011.
5. Compte tenu de ce qui précède, la direction du FIDA estime que des avantages supplémentaires pourraient être obtenus:
 - a) si les comparaisons étaient effectuées en regroupant les données de quatre à cinq années et en utilisant des périodes de référence nettement distinctes;
 - b) si les projets choisis au cours d'une année donnée avaient, dans la mesure du possible, des dates similaires de lancement (conception et approbation) et d'achèvement; et

¹ Deux projets ont fait l'objet d'un rapport d'achèvement conjoint.

² Par exemple, en Jordanie, le Programme national de régénération et d'exploitation des parcours – Phase I, et le Projet de gestion des ressources agricoles dans les gouvernorats de Karak et de Tafila; et à la Grenade, le Projet de promotion des entreprises rurales.

³ Cela pourrait inclure, en Ouganda, le Programme relatif aux services financiers ruraux; et, en Jordanie, le Projet de gestion des ressources agricoles – Phase II.

- c) si le RARI incluait des projets achevés et examinés à une date plus récente, qui seraient de manière générale plus proches de l'univers inclus dans le Rapport sur l'efficacité du FIDA en matière de développement (RIDE) de la même année.
6. En outre, une forme d'examen de l'échantillon de projets inclus dans une année donnée permettrait d'offrir au lecteur une meilleure vue d'ensemble des données présentées.

III. Conclusions des évaluations

A. Qualité des RAP

7. Le RARI de cette année continue de rendre compte des problèmes systémiques et de recenser les enseignements qui ressortent des VRAP et des EvPP. Tout en remerciant IOE pour les efforts consentis pour réaliser cette tâche, la direction du FIDA souhaite formuler les observations suivantes.
8. S'agissant de la qualité variable des RAP, il est important de noter que le processus d'achèvement des projets est un processus dirigé par les États membres emprunteurs/bénéficiaires, et que les conclusions, qui prennent la forme des RAP, demeurent leur produit (Conditions générales applicables au financement du développement agricole, article 8.04). Le modèle opérationnel actuel du FIDA attribue la plus haute priorité au respect de l'appropriation par le pays du processus de développement et au renforcement des capacités nationales, y compris sur le plan des évaluations. Le FIDA accordera par conséquent une attention accrue à la contribution au renforcement de la capacité du gouvernement en la matière.
9. Comme la réponse de la direction au RARI de l'an dernier l'avait déjà signalé, la qualité du suivi-évaluation (S&E) au niveau des projets, bien qu'en voie d'amélioration, reste faible. Cette faiblesse continuera d'avoir une incidence sur la qualité non seulement des RAP, mais également des évaluations réalisées par IOE. Le processus du RAP ne peut toutefois pas, à lui seul, induire des changements radicaux dans la qualité du S&E.
10. Dans le cadre du travail entrepris pour faciliter le partage des savoirs, la direction du FIDA a affiché 150 résumés d'achèvement de projet, ainsi que les RAP correspondants, avec les notes sur les performances⁴. Conformément à la Politique du FIDA en matière de diffusion des documents, tous ces éléments peuvent être consultés non seulement par le personnel du FIDA, mais aussi par le public en général.
11. À compter du cycle actuel d'examen des RAP, le résumé du RAP et les notes attribuées sont communiqués, avant leur affichage, au chargé de programme de pays (CPP) concerné, qui est invité à faire part de ses observations et de ses suggestions à propos de ces résultats. En outre, les directives concernant les VRAP et les EvPP sont en cours de révision en vue de permettre une participation accrue des équipes de gestion des programmes de pays au processus de notation et d'examen du RAP.
12. Pour l'examen des RAP, le secrétariat du Département gestion des programmes (PMD) utilise les rapports de supervision de projet, mais les valide par une comparaison avec les rapports du système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI). Il calcule ensuite la divergence entre les notes du RAP et celles attribuées par la mission de supervision dans le dernier rapport sur l'état d'avancement du projet.

⁴ Cette mesure est conforme à l'engagement pris dans le cadre du Plan d'action pour le renforcement du système d'autoévaluation (EB 2011/103/R.6), paragraphe 34.

13. S'agissant de la gestion des documents, PMD a donné une priorité élevée au système du Dossier de vie du projet, par le biais duquel tous les documents en rapport avec le projet sont rassemblés dans un "foyer électronique".

B. Performance comparative des projets évalués et examinés

14. Les questions méthodologiques mises en lumière ci-dessus ont des incidences très sensibles sur les résultats rapportés dans le RARI de cette année. Il convient de noter, en premier lieu, que les échantillons utilisés dans les RARI des premières années étaient de taille restreinte – entre 2002 et 2004, par exemple, dix projets voire moins par année (annexe II). Par ailleurs, la taille des échantillons a varié sensiblement d'une année à l'autre – entre 9 et 40 projets par an. Plus important encore, les échantillons étaient choisis sur une base non aléatoire. Conséquence de ces facteurs, la performance, telle que rapportée par le RARI, varie fortement d'une année à l'autre⁵. C'est particulièrement le cas pour les domaines d'impact concernant l'efficacité du projet, l'impact sur la pauvreté, la durabilité, l'innovation et la reproduction à plus grande échelle, et la performance du FIDA (voir le tableau de l'annexe III, recomposé à partir des performances historiques annuelles par rapport aux indicateurs clés mentionnés dans les RARI).
15. En revanche, la performance mentionnée dans les RAP présente beaucoup moins de variations (annexe III). Cela s'explique au moins en partie par le fait que ces notes sont établies sur la totalité des projets achevés au cours d'une période d'examen donnée⁶.
16. Les éléments ci-dessus exigent que l'on interprète avec une très grande prudence les analyses des tendances de la performance présentées dans le RARI.
17. Pour ce qui concerne la performance relative des divers domaines d'impact, en particulier ceux où la performance est relativement faible, il est intéressant de noter que les résultats des systèmes d'autoévaluation et d'évaluation indépendante coïncident de manière générale. Cela apparaît dans la faiblesse relative du "décalage" entre les chiffres présentés dans le RARI et ceux apparaissant dans le RIDE (voir RARI, paragraphe 24).
18. Le niveau de ce décalage a toutefois augmenté, au cours des dernières années, avec l'introduction de la VRAP, en particulier après que la direction du FIDA avait commencé à communiquer ses notations avant l'exercice de validation d'IOE. Dans cette perspective, le FIDA pourrait devoir revenir au système de notations indépendantes par IOE sans référence aux notes de la direction du FIDA. La base de données recueillant les notations pourrait être mise en commun à la fin du cycle d'examen aux fins de comparaison. Ce type de "notation à l'aveugle" est actuellement appliqué par PMD pour tous les RAP examinés depuis l'année dernière. Les résultats obtenus de cette manière sont généralement plus robustes.
19. La direction du FIDA se rallie à l'assertion, contenue dans le RARI de cette année, selon laquelle le contexte national est un facteur déterminant de premier plan dans la performance du projet (paragraphe 41). Les analyses conduites sous cet éclairage (paragraphe 42-45) sont appréciées. Les facteurs suivants doivent toutefois être pris sérieusement en considération dans l'interprétation des résultats présentés:
- a) Les échantillons concernant les États fragiles (23 projets) et les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (16 projets) sont de trop petite taille, compte tenu spécialement du fait que ces projets ont été examinés sur une période de dix ans et qu'un laps de temps encore plus long s'est écoulé entre leur lancement et leur achèvement.

⁵ Mesurée comme un coefficient de variation (écart type divisé par la moyenne multiplié par 100%).

⁶ L'autoévaluation de la direction du FIDA, y compris celle des RAP, ne repose pas sur des échantillons mais sur l'univers entier des projets.

- b) Même dans les pays qui ne sont pas considérés comme "fragiles", les opérations du FIDA concernent des groupes cibles vivant dans des zones caractérisées par leurs éléments de fragilité (faiblesse des institutions, mécontentement et agitation sociale généralisés, manque d'infrastructures physiques de base, etc.). La classification formelle obtenue par l'application de la Liste harmonisée de situations fragiles pourrait par conséquent ne pas aboutir à une analyse exacte.
20. Les considérations ci-dessus pourraient être très précieuses pour IOE lorsqu'il abordera dans différentes catégories de pays le thème d'apprentissage proposé pour le RARI de l'année prochaine (paragraphe 46).

C. Performance des programmes de pays

21. La direction du FIDA a pris note de la conclusion du RARI selon laquelle "le FIDA a généralement établi de bons partenariats [...] [et] [...] est particulièrement apprécié". Elle convient également que PMD aussi doit accroître ses efforts en matière de gestion des savoirs, et souhaiterait qu'IOE note que les examens annuels du portefeuille, les foires d'apprentissage, les réunions avec les responsables des projets et l'affichage de 150 résumés d'achèvement de projet, ainsi que des RAP correspondants, avec les notes sur les performances, constituent des réalisations appréciables en termes de gestion des savoirs. Quant à la proposition visant à examiner les validations des examens à l'achèvement des programmes d'options stratégiques pour le pays (COSOP) (paragraphe 56), toutefois, la direction du FIDA émet de sérieuses réserves, car le FIDA, à la différence d'autres institutions financières internationales (IFI), se heurte à d'importantes limitations de ressources pour la conduite de ces exercices (paragraphe 25 ci-après).
22. S'agissant de la présence dans les pays, et en particulier du détachement de CPP (paragraphe 58), un certain nombre de décisions prises au cours de l'année écoulée contribueront à maîtriser les coûts (Rapport de situation sur la Politique du FIDA concernant la présence dans les pays), et IOE pourrait souhaiter prendre connaissance de ces changements.

D. Questions choisies à propos des projets et programmes

23. La direction du FIDA prend note des cinq questions choisies qui constituent, selon IOE, d'importants défis et sont, pour la plupart, d'une extrême pertinence pour le FIDA; certaines questions, comme celle de l'efficacité, font actuellement l'objet d'une évaluation complète au niveau de l'institution. Il est parfaitement compréhensible que, par manque de place, l'examen soit limité à un niveau très général et que les conclusions et recommandations soient de nature générale. Dans cette perspective, IOE pourrait souhaiter limiter le nombre de questions choisies à propos des projets et programmes à deux au maximum – comme cela s'est déjà fait pour les thèmes d'apprentissage dans les RARI antérieurs – et les analyser de manière détaillée en les replaçant davantage dans leur contexte.

E. Thème d'apprentissage – concertation sur les politiques

24. La concertation sur les politiques au niveau national est un sujet majeur de préoccupation. Étant donné que la concertation sur les politiques a un lien avec l'établissement du cadre général d'action et institutionnel nécessaire pour transformer des approches efficaces en de larges initiatives associant de multiples parties prenantes, elle sera l'un des facteurs importants qui permettront à la stratégie de reproduction à plus grande échelle de réussir à élargir les cibles de l'impact. Le FIDA s'est, par le passé, principalement concentré sur les aspects de la politique ayant une incidence sur les projets, et le succès des projets mettant l'accent sur cette approche, par rapport à d'autres ne le faisant pas, donne à penser que ces efforts ont été efficaces. À cet égard, un examen rétrospectif couvrant dix années ne rend pas compte de l'attention croissante portée à cette question au

cours des dernières années, et il convient de noter qu'il existe de nombreux exemples non seulement de changements de politiques réussis en rapport avec des projets, mais aussi de l'intégration de changements en rapport avec des projets dans le contexte plus général du cadre d'action et institutionnel dans les domaines spécifiques d'engagement du FIDA.

25. La question demeure de déterminer quel modèle de participation à la concertation sur les politiques est pertinent pour le FIDA. Le RARI s'attarde longuement sur l'approche de la Banque mondiale, sans toutefois démontrer que le niveau beaucoup plus élevé auquel se déroule la concertation ait été efficace, en particulier dans le secteur agricole. Il est évident que le FIDA ne peut pas espérer imiter la Banque mondiale. La taille même de ses ressources de financement assure à la Banque mondiale une place à la table des consultations à laquelle le FIDA ne peut habituellement pas aspirer. Par ailleurs, la Banque mondiale, grâce à ses ressources propres et aux fonds fiduciaires très importants dont elle dispose, appuie sa participation aux politiques par un niveau élevé de dépenses consacrées pour l'essentiel à la conduite d'analyses économiques et sectorielles. Le FIDA ne peut pas consentir des dépenses à la même hauteur.
26. Le FIDA a cherché à élaborer et à mettre en œuvre une approche plus rentable, plus économique et, dans le même temps, reposant sur une base plus large. Il soutient une participation accrue sur le plan des orientations par le biais de la décentralisation et du détachement de CPP. Il s'est davantage focalisé sur les questions véritablement stratégiques liées au développement des petites exploitations. Et il a élargi ses partenariats. Le RARI relève la nécessité de partenariats sur les grandes orientations avec d'autres IFI – dont l'intérêt pour les questions relatives aux petits exploitants agricoles a été plutôt marginal dans la plupart des cas (limitant ainsi les perspectives de partenariats efficaces). Il néglige un ensemble différent de partenariats forgés avec assiduité par le FIDA – avec les organisations des populations pauvres elles-mêmes. En effet, l'un des éléments centraux de cette stratégie du FIDA visant à améliorer le cadre d'action des pouvoirs publics pour le développement des petites exploitations a consisté à donner aux organisations des populations pauvres une capacité accrue de participer aux processus décisionnels au niveau local et national – notamment les organisations paysannes (nationales et régionales), les groupes d'autoassistance et les organisations communautaires. Le modèle de la Banque mondiale **n'est pas** le modèle du FIDA. L'objectif n'est pas que le FIDA s'exprime au nom des petits exploitants, mais que les petits exploitants eux-mêmes fassent mieux entendre leur voix. Cet élément essentiel de la stratégie du FIDA n'est pas pris en compte dans le RARI, qui présente, par conséquent, une image très incomplète des engagements et des réalisations du FIDA.
27. Le personnel du FIDA joue néanmoins un rôle important dans la concertation sur les politiques, notamment parce que la participation des organisations de petits exploitants agricoles est très inégale suivant les systèmes nationaux dans lesquels le FIDA mène ses opérations. À mesure que le personnel de plus en plus décentralisé du FIDA évolue dans le sens d'un engagement croissant dans les grandes orientations, évolution rendue nécessaire par la stratégie de reproduction à plus grande échelle, il a besoin d'un appui. C'est là l'une des raisons qui ont conduit à la création, au FIDA, du Bureau de la stratégie et de la gestion des savoirs, chargé notamment de fournir une analyse des dimensions stratégiques des questions émergentes; de mobiliser les savoirs sur les meilleures pratiques; et de contribuer à coordonner l'analyse et le savoir avec le travail sur les orientations conduit par le personnel du FIDA et ses partenaires au niveau national. L'intérêt, en matière d'évaluation, des rétrospectives portant sur plusieurs années est qu'elles permettent de surmonter les limitations d'une base extrêmement réduite de cas échantillons examinés. Leur point faible est qu'elles constituent un instrument médiocre pour la perception du changement – à moins que les conclusions ne

soient stratifiées par "âge", ce qui fait toutefois de nouveau apparaître les limites de la taille de l'échantillon. Le FIDA se félicite de l'accent mis par IOE sur l'importance de la concertation sur les politiques – clairement définie et dans le cadre d'un modèle durable. La direction compte bien travailler avec IOE pour chercher comment le FIDA peut répondre à la vraie demande des pays en développement avec lesquels il travaille (demande que le RARI – en formulant un commentaire essentiellement axé sur l'offre – n'a pas analysée), c'est-à-dire en vue d'une collaboration plutôt que pour du didactisme, et pour le renforcement des capacités des parties prenantes locales pour qu'elles puissent efficacement aborder elles-mêmes les grandes orientations.

F. Analyse comparative

28. La direction du FIDA apprécie les efforts déployés par IOE pour réaliser une analyse comparative de la performance du FIDA par rapport à celle d'autres IFI, analyse qui pose le "problème" de la "comparabilité des données", mais qui est néanmoins "importante pour le FIDA". Elle note également que "la performance des opérations soutenues par le FIDA est très largement supérieure à celle de [la Banque asiatique de développement] dans la région Asie et Pacifique pour la période 2000-2011, et généralement similaire à celle des opérations de la Banque mondiale au niveau mondial" (paragraphe 135). Le rapport note aussi que, à en juger par les données des années précédentes, la performance du FIDA a été très sensiblement supérieure à celle de la Banque africaine de développement. Cela indique que les opérations soutenues par le FIDA sont exécutées conformément aux meilleures normes dans le secteur.
29. Pour les raisons évoquées plus haut (paragraphe 14), la direction du FIDA n'envisagerait que l'échantillon combiné pour la période 2000-2011 et éviterait de comparer la performance sur des périodes différentes – que l'analyse comparative soit externe ou interne. Les comparaisons des performances entre différentes régions géographiques fournissent quelques informations intéressantes (paragraphe 141-142). Elles devraient toutefois être examinées avec prudence, compte tenu de la taille nécessairement restreinte de l'échantillon régional et de la longueur très variable des périodes au cours desquelles ces projets ont été conçus et exécutés.

IV. Recommandations

30. La direction du FIDA soutient quatre des sept recommandations contenues dans le RARI 2012 (paragraphe 155), à savoir:
- a) Le RARI 2013 devrait inclure deux thèmes d'apprentissage: i) l'examen de projets particulièrement réussis ou au contraire insuffisants, dans diverses catégories de pays, en mettant spécialement l'accent sur les États fragiles et les pays à revenu intermédiaire; et ii) une analyse plus approfondie du rôle des gouvernements.
 - b) La direction du FIDA devrait porter une attention particulière à la poursuite de l'amélioration de la qualité et de l'utilité des RAP.
 - c) Un créneau spécial devrait être prévu lors de la première session des futures consultations sur la reconstitution des ressources du FIDA, à partir de la dixième reconstitution en 2014, pour permettre à IOE de présenter le dernier RARI en date disponible à cette réunion.
 - d) La mise en œuvre des recommandations ci-dessus devra faire l'objet d'un suivi par le biais du Rapport du Président sur la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et sur les suites données par la direction.

31. Trois des recommandations ci-dessus, b), c), et d), ont déjà été appliquées par la direction du FIDA ou sont en cours d'application et ne sont donc pas, à ce titre, de nouvelles recommandations. De même, s'agissant de la recommandation aux termes de laquelle les futurs RARI devront suivre la performance relative à "certains critères d'évaluation" (pertinence, efficacité, efficience et performance du gouvernement) et en rendre compte, la direction du FIDA estime qu'elle est conforme aux pratiques actuelles et aux dispositions du Manuel de l'évaluation, et qu'il ne s'agit donc pas d'une nouvelle recommandation.
32. Pour ce qui concerne les problèmes évoqués aux paragraphes 111 et 117 et la recommandation du RARI selon laquelle il conviendra de chercher à les résoudre afin d'améliorer la performance, au niveau national, de la concertation sur les politiques, la direction du FIDA suggère qu'IOE prenne note de sa réponse contenue dans la section III.E (paragraphes 24-27) ci-dessus.
33. Quant à la recommandation suivant laquelle l'examen du RARI devrait constituer l'un des premiers points de l'ordre du jour des sessions de décembre du Conseil d'administration, et précéder l'examen par le Conseil du programme annuel de prêts et dons et du budget administratif du Fonds pour l'année suivante, la direction du FIDA souhaiterait y réfléchir davantage. Au cas où cette recommandation serait approuvée, tant le RARI que le RIDE seraient soumis au Conseil d'administration avant l'examen du programme annuel de prêts et dons et du budget administratif.

Cohorte des projets, entamés et achevés, examinés dans le RARI 2010-2012

A. Approbation par le Conseil d'administration

Année d'approbation du projet	RARI 2010		RARI 2011		RARI 2012		Total (cohorte de trois ans)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1993		0	1	3		0	1	1
1994		0		0		0		0
1995	1	6		0	1	4	2	2
1996	2	12		0	1	4	3	4
1997	3	18	2	5	1	4	6	7
1998		0	2	5	2	8	4	5
1999	3	18	4	10	6	25	13	16
2000	4	24	10	25	1	4	15	19
2001	4	24	3	8	3	13	10	12
2002		0	7	18	2	8	9	11
2003		0	4	10	2	8	6	7
2004		0	2	5	2	8	4	5
2005		0	3	8	1	4	4	5
2006		0	2	5	1	4	3	4
2007		0		0	1	4	1	1
Total	17	100	40	100	24	100	81	100

B. Entrée en vigueur du prêt

Année d'entrée en vigueur du projet	RARI 2010		RARI 2011		RARI 2012		Total (cohorte de trois ans)	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
1994		0	1	3		0	1	1
1995	1	6		0		0	1	1
1996		0		0	1	4	1	1
1997		0		0		0		0
1998	3	18	2	5	3	13	8	10
1999	2	12	1	3	1	4	4	5
2000		0	6	15	2	8	8	10
2001	4	24	7	18	4	17	15	19
2002	5	29	4	10	3	13	12	15
2003	2	12	5	13	3	13	10	12
2004		0	6	15	2	8	8	10
2005		0	2	5	2	8	4	5
2006		0	3	8	1	4	4	5
2007		0	3	8	1	4	4	5
2008		0		0	1	4	1	1
Total	17	100	40	100	24	100	81	100

C. Achèvement du projet

<i>Année d'achèvement du projet (passée ou future)</i>	<i>RARI 2010</i>		<i>RARI 2011</i>		<i>RARI 2012</i>		<i>Total (cohorte de trois ans)</i>	
	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>	<i>Nombre</i>	<i>%</i>
2004	1	6		0		0	1	1
2005	1	6	2	5	1	4	4	5
2006	3	18		0		0	3	4
2007	1	6	3	8	1	4	5	6
2008	3	18	4	10	2	8	9	11
2009	2	12	13	33	6	25	21	26
2010	1	6	4	10	8	33	13	16
2011	3	18	6	15	1	4	10	12
2012	1	6	4	10		0	5	6
2013		0	2	5	2	8	4	5
2014		0	1	3	1	4	2	2
2015		0	1	3	1	4	2	2
2016	1	6		0		0	1	1
Total	17	100	40	100	24	96	81	99

Performance annuelle mesurée par l'évaluation indépendante et rapportée dans le RARI

Domaines d'impact	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Coefficient de		
											Moyenne (2002- 2011)	Écart type (2002- 2011)	variation (2002- 2011)
Nombre de projets inclus dans le RARI	10	10	9	32	15	12	11	17	40	24			
Pertinence	80	90	99	100	93	100	91	100	93	83	93	7	8
Efficacité	60	70	67	78	67	83	82	65	85	63	72	9	13
Efficience	50	50	55	59	73	58	55	59	58	54	57	7	11
Impact sur la pauvreté	50	50	48	s.o.	80	91	91	75	85	71	71	18	25
Durabilité	40	50	33	40	53	67	73	56	73	54	54	14	26
Innovation/reproduction à plus grande échelle	50	40	56	77	67	91	100	94	74	63	71	20	28
Performance du FIDA	60	33	56	58	60	67	64	81	88	79	65	16	24
Performance du gouvernement	60	70	56	61	67	67	64	53	68	71	64	6	9
Résultat global	50	70	55	81	73	100	82	76	85	71	74	14	19

Note: L'ensemble de données recomposé peut présenter une variation, limitée à 1-2 points de pourcentage, principalement due à l'arrondissement des chiffres.

Performance annuelle mesurée par l'autoévaluation et rapportée dans le RIDE

	2005/06	2006/07	2007/08	2008/09	2009/10	2010/11	2011/12	Moyenne (2005- 2011)	Écart type (2005- 2011)	Coefficient de variation (2005- 2011)
Nombre de RAP examinés	25	27	25	24	25	24	22			
Pertinence	96	81	91	96	100	96	95	94	6	7
Efficacité	72	78	88	83	88	71	91	82	8	10
Efficience	60	68	68	67	68	71	68	67	3	5
Impact sur la pauvreté		70	88	79	92	75	95	83	10	12
Durabilité	48	63	75	71	80	67	71	68	10	15
Innovation / reproduction à plus grande échelle	56	62	75	65	88	88	91	75	14	19
Performance du FIDA	78	58	92	86	71	75	91	79	12	15
Performance du gouvernement	67	59	68	83	76	71	77	72	8	11
Résultat global	68	70	88	79	92	75	91	80	10	12

Note: L'échantillon 2011/12 (analysé dans le RIDE en 2012) comprenait 22 évaluations mais 23 projets: deux projets exécutés au Honduras ont été couverts par un RAP conjoint.